

Mars 1976 N° 16

LE COR DE CHASSE

BULLETIN PERIODIQUE
DE L'AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



DE JACHTHOORN

PERIODISCH TIJDSCHRIFT
VAN DE NATIONALE VERENIGING DER JAGERS TE VOET

Nov 76 No 16



Chef de Corps de Chasseurs

*Chasseur un jour...
Chasseur toujours...*

Mieur COLIN R. 490
Maire des Grands Arbres, 3
6100 MONT SUR MARCHIENNE

Bulletin Trimestriel des Chasseurs à Pied

N° 16 - MARS 1976.

Hommage au 2^{CH}

Depuis l'annonce de son départ pour l'Allemagne, le 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied a été l'objet de nombreuses manifestations de sympathie émanant d'une part d'organismes officiels divers mais d'autre part aussi de simples particuliers, amis de toujours. C'est ainsi que le Cercle Royal Mars et Mercure, le Cercle des Officiers de Réserve, les Officiers d'Active Retraités et bien d'autres organismes ont, ces dernières semaines, organisé des séances d'hommage en invitant le Chef de Corps et ses Officiers pour leur témoigner la sympathie ressentie à l'égard du Régiment tout entier. De nombreux amis des Chasseurs ont voulu également rendre hommage au Régiment en écrivant au Chef de Corps pour lui marquer la sympathie qu'ils éprouvaient vis-à-vis des Chasseurs de Charleroi.

Nous avons tenu à reproduire ci-après deux de ces messages de sympathie qui représentent bien tout ce que la population de notre région ressent au moment de la séparation:

1. le premier a été dédié au Lieutenant-Colonel CHASSEUR par Monsieur Willy BONCHER, Membre de notre Amicale, domicilié à Mont-Sur-Marchienne, rue de Marchienne, 42 :

Nos p'tits Chasseurs s'in vont !

- | | |
|---|--|
| <p>1. Nos p'tits Chasseurs s'in vont
En All'magne occupèye
D'avant n'pareill'décision
D'jé m'n'âme tout'ertournèye.</p> <p>2. Chârlèrwè sin Chasseurs
S'ra com'in djou sin pwin
I's'astén' din nos meurs
Dédja d'pûsi lotimp.</p> <p>3. D'Chârlèrwè sont d'allè
Pou d'allé fé leu d'vwèr
Lè Chasseurs di l'Yser
D'Eppegem, d'Pont Brûlè</p> | <p>5. Lè sèns d'quarant' étou
Din l'omb' com'din l'soya
Ont stî d'jusqu'au d'débout
E sauvè leu drapia !</p> <p>6. D'jôn'nes Chasseurs, mès amis
Vos d'allè nò quitter
Min n'roubliè jamais
Quand vo s'rè lon d'èt'ci</p> <p>7. Qu'qunad on a stî Chasseur,
Rèn qu'in djou ça suffit,
Ça d'meur là, din vo keûr
Eyèt c'ès pou toudis !</p> |
|---|--|

4. E pou gagnî au front
A trèviè lè tourmins
L'dèvis' du Rédjimit:
"Trésignies not'chûvons!"

IN ANCIEN
Dédié au Lieutenant-Colonel CHASSEUR
dernier Chef de Corps du 2^{me} Chasseurs en garnison
à CHARLEROI.

W. BONCHER

2. le deuxième émane de Monsieur Pierre NICAISE, un gars du Génie de 1945, qui a souvent, en sa qualité de journaliste, cotoyé le Régiment au cours de son long séjour à Charleroi:

HOMMAGE AU 2me REGIMENT DE CHASSEURS A PIED

Il faudrait une très longue histoire
Pour narrer les hauts faits de gloire
De tous ceux qui mirent à l'honneur
Le 2me Régiment de Chasseurs.

Je n'en ferai pas l'historique
Ne citerai qu'un des faits épiques
Celui accompli à Pont-Brulé
Et que vous n'oublierez jamais.

Un des vôtres répondit "Présent"
A l'appel de son Commandant
Le soldat Léon TRESIGNIES
Tomba sous les balles ennemies.
Pour cet acte qui lui fut fatal
Il fut nommé caporal
Dans la Caserne qui porte son nom
A jamais fut gravée son action.

ANVERS, DIXMUDE, ERTVELDE, YSER
Noms, dont les Chasseurs sont très fiers
N'évoquent-ils pas les nombreux jours de gloire
Que les anciens ont toujours à la mémoire.

Rendons hommage à ceux de 40
Qui furent de la même trempe
Que ceux de la première guerre mondiale
Luttant avec le même idéal.

Peut-être qu'un jour, on ne sait jamais ?
Sans pour cela, trop y penser
Dans cette bonne ville de Charleroi
Avec joie on le reverra.

Si cela est une utopie
Nous penserons à TRESIGNIES.

Aux Chefs de Corps du 2me Chasseurs
A tous ceux qui pensent chasseur
Et à son tout dernier défenseur
Le Lieutenant-Colonel CHASSEUR.

Merci, Mon Colonel, de m'avoir permis
A ma façon, de relater aujourd'hui
Tout ce que je pense du 2me Chasseurs
Et de tous ses ardents défenseurs.

Avec mes plus respectueux hommages à Madame CHASSEUR
Que loin de Charleroi, vous connaissiez le bonheur
Qu'avec tous vos Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Soldats
Vous puissiez, là-bas, goûter la même joie que vous donna Charleroi.

Vive le 2me Régiment de Chasseurs
Et ceux qui le mirent à l'honneur.

Un gars du Génie 1945

Pierre NICAISE

22/1/1976.

=====

NOTE DE LA REDACTION: Nous remercions très sincèrement Messieurs BONCHER et NICAISE d'avoir si bien laissé parler leur coeur pour témoigner leur attachement aux Chasseurs et de nous avoir autorisé à reproduire ici leurs messages.

Echos des Fastes 1975

Comme nous l'avons relaté dans notre Bulletin n° 15 les cérémonies des Fastes 1975 ont eu lieu à CHARLEROI les 12 et 13 septembre 1975. La prise d'armes du 13 septembre avait attiré beaucoup de monde sur la Place Charles II. Cette cérémonie était axée sur un hommage tout particulier que le Chef de Corps avait voulu rendre aux trois Régiments de base : les 1er, 2me et 3me Chasseurs. Les trois drapeaux étaient présents et de nombreux anciens de TOUS les Régiments de Chasseurs avaient tenu à leur rendre hommage en défilant devant les précieuses reliques. Les deux photos ci-dessous représentent cette émouvante phase de cette prise d'armes: à gauche les trois drapeaux et leur escorte; à droite le défilé des anciens conduits par les Présidents des Fraternelles de TOUS les Régiments de Chasseurs à Pied et le Président de l'Amicale.



"Ardennes"

BULLETIN DE LA FRATERNELLE DU 5^{me} BATAILLON DE FUSILIERS.

Nous remercions vivement les Chasseurs à Pied de nous avoir permis de faire paraître notre Bulletin ARDENNES dans les colonnes du COR DE CHASSE.

1. JOURNEE DU 21 SEPTEMBRE 1975 à HASSELT.

Ce fut un jour faste et de reconnaissance pour les anciens VG et, en particulier, pour les anciens du 5^{me} Bataillon de Fusiliers qui envoyèrent une imposante délégation à HASSELT sous la conduite du Vice-Président Max WALEM. Après le service religieux à la Basilique du Sacré-Coeur, un cortège se forma derrière les drapeaux de toutes les Fraternelles et Sections de VG pour se rendre au Mémorial des Volontaires de Gherre.

Notre groupe de F5 avait fière allure; il est vrai que la Fraternelle du 5^{me} Bataillon de Fusiliers est maintenant bien entraînée à ce genre de manoeuvre. Notre Vice-Président prit place à la tribune d'honneur et maint ancien F5 ou épouse de F5 se fit intérieurement la remarque qu'il était le plus représentatif par sa prestance.

Le Président National de la FNVG, Monsieur Thierry COPPIETERS 't WALLANT, s'adressa à la grande assemblée pour honorer le patriotisme de ceux qui, en 1944 et 1945, s'engagèrent spontanément pour prendre place au combat auprès des Alliés. Un nouveau drapeau fut remis à la FNVG; l'ancien, usé par ses nombreuses présences aux cérémonies patriotiques à travers tout le pays fut alors confié au Conservateur du Musée Royal de l'Armée. Le long cortège se reforma ensuite, traversant la ville d'HASSELT sur toute sa longueur pour enfin parvenir à la Maison de la Culture, magnifique établissement tout neuf merveilleusement équipé pour accueillir une grande assemblée. Nous y fûmes reçus par Monsieur MEYERS, bourgmestre d'HASSELT qui, dans sa langue puis dans un français impeccable exprima sa joie comme ancien VG également et ancien du même bataillon que le Président de la FNVG, de se trouver au milieu de vieux compagnons d'armes. Il souligna la fierté de la ville d'HASSELT de posséder un monument érigé en l'honneur des VG et rappela le courage de tous et de ceux qui laissèrent leur vie aux combats. Enfin, il exprima le souhait de voir la jeunesse reprendre le flambeau de l'esprit VG.

Nous eûmes alors droit à un excellent banquet dans une salle de la Maison de la Culture assez vaste pour contenir les 500 participants. Des discours furent prononcés; le Président COPPIETERS 't WALLANT réserva à la délégation de notre Fraternelle un entretien portant sur notre offre de provoquer une réunion des Comités de contact des diverses Fraternelles concernant nos revendications.

Après le banquet, tous les anciens F5 et les épouses se retrouvèrent dans un petit établissement. Notre ami Julien interpréta la chanson du 5^{me} et une bien jolie autre chanson que nous lui suggérons de faire entendre à la prochaine occasion. Néanmoins, on sentait que chacun vivait dans l'appréhension qui avait surgi à la nouvelle du malaise survenu au Président Jean BURNIAT. Nous ne nous doutions pas alors que cette appréhension serait suivie de l'annonce du décès de notre cher Président.

2. JOURNEE DU 12 OCTOBRE 1975 - ELECTION DU NOUVEAU PRESIDENT - CEREMONIES à MONS et BANQUET à JEMAPPES.

Dès dix heures du matin, la Taverne des Chevaliers sur la Grand Place de MONS accueillait les nombreux F5 et leurs familles.

Les Présidents des trois Régionales et le Secrétaire National s'isolèrent pour prendre la décision d'offrir, au nom de toute la Fraternelle, la présidence qu Vice-Président Max WALEM qui l'accepta avec plaisir. La nouvelle qui fut aussitôt communiquée à tous les présents rencontra l'unanimité absolue.

En effet, il fallait, vu les circonstances: réception à l'Hôtel de Ville, rencontre avec des personnalités, que la Fraternelle fut conduite par son Président. D'autre part, la réunion était une occasion idéale pour cette élection, ce qu'aurait sûrement approuvé notre regretté Président Jean BURNIAT.

Le SHAPE avait envoyé deux de ses représentants, l'un américain, l'autre britannique et l'Ambassade de l'Union Soviétique un des ses attachés.

Vers onze heures, un cortège se forma, les hommes marchant derrière les drapeaux, suivis des familles.

Une gerbe fut déposée par la Fraternelle au monument aux Morts de la ville de MONS et l'on revint au local de la Régionale de MONS-BORINAGE pour y apprendre que cette cérémonie devrait être recommencée car le Bourgmestre de MONS nous accompagnerait cette fois pour déposer aussi une gerbe. La chose fut prise de bonne part et c'est de bon coeur que chacun reprit sa place dans la deuxième cortège.

Au retour, les portes de l'Hôtel de Ville s'ouvrirent pour accueillir tous les participants reçus par Monsieur Abel DUBOIS, bourgmestre de MONS, dans un magnifique salon. Monsieur DUBOIS rappela le patriotisme de ceux qui, en 1944, sortant de la Résistance, s'engagèrent pour continuer la lutte contre les Nazis.

Le Président de la Régionale de MONS-BORINAGE de notre Fraternelle, Walter VAN RUYSKENSVELDE, organisateur des cérémonies du jour, remit l'écusson en bois du 5me Bataillon de Fusiliers au bourgmestre, lequel reçut également des mains du Président Max WALEM une pinte en étain gravée aux armes du Bataillon, dans laquelle il fut convié à boire aussitôt. Après cette très agréable réception, on se rendit à JEMAPPES où devait se dérouler le banquet annuel traditionnel organisé également par la dynamique Régionale de MONS-BORINAGE.

Félicitons cette Régionale pour le choix heureux du local.

Le Président Régional Walter VAN RUYSKENSVELDE ouvrit le banquet en souhaitant la bienvenue à tous et en présentant les participants étrangers, notamment les délégués américains et britanniques du SHAPE et celui de l'Ambassade de l'Union Soviétique, ensuite les fidèles compagnons de la Brigade PIRON, Monsieur NOEL représentant les Associations Patriotiques de JEMAPPES et enfin Christian BARBIER, l'Homme du Picardie, ancien de la compagnie Etat-Major, revenu auprès de ses compagnons d'armes F5.

Le Président Max WALEM prit alors la parole pour rendre hommage à son prédécesseur Jean BURNIAT, disparu trop tôt et si brusquement. Le Secrétaire National Roger HARDY donna ensuite lecture du télégramme et de la lettre adressés à Madame Jean BURNIAT au nom de la Fraternelle ainsi que de la réponse reçue. Des fleurs furent ensuite offertes à Madame Max LEJEUNE tandis que son mari, notre ancien Président, visiblement heureux recevait une assiette en étain portant l'écusson du Bataillon. Un excellent et copieux repas fut servi dans une franche ambiance très animée; ensuite on recula la longue table d'honneur pour permettre aux couples de s'élancer sur la piste ainsi improvisée au son de l'accordéon mis gracieusement à notre disposition par un ancien du 5me Bataillon, Samuel DELATTRE. Des animateurs talentueux tels que nos amis Albert GILLART, Julien ADAM, Julien VANDEVOORDE et d'autres encore firent monter d'un ton l'atmosphère dans la salle. On se serit cru trente ans plus tôt lorsque nous fêtions la Victoire.

Un grand merci à notre ami Walter VAN RUYSKENSVELDE et à toute son équipe, qui ont organisé pour nous cette magnifique journée dans une ambiance typiquement boraine.

3. VOYAGE EN ANGLETERRE DU 7 au 10 NOVEMBRE 1975.

Une vingtaine de F5 et épouses se sont rendus à LONDRES du 7 au 10 novembre, sous la conduite du Secrétaire National, pour y assister aux cérémonies du souvenir, à la suite de l'invitation reçue des Anciens Combattants du Régiment de Reconnaissance INNS OF COURT qui participa à la libération de notre pays en 1944.

Le voyage se déroula normalement malgré une mer, non point cruelle mais fort houleuse, et le premier soir tout le monde se retrouva en compagnie des Britanniques au Mess INNS OF COURT pour une prise de contact et un buffet froid. La firme Pernod participait à la soirée et offrait généreusement sa liqueur jaune.

Le lendemain matin il y eut la visite de la Tour de Londres puis ce fut le célèbre cortège du Lord Maire jusque quinze heures. Durant le passage du cortège, les Britanniques se relayèrent pour faire goûter aux F5 la fameuse bière GUINNESS. Le soir, la délégation de notre Fraternelle remit des assiettes et des pintes en étain à des Britanniques. Le dimanche 9 novembre, le groupe se rendit à la caserne INNS OF COURT pour participer à la parade et au service religieux à la mémoire des morts des deux grandes guerres: belles cérémonies, très dignes. Le soir, il y eut une réunion très agréable dans un salon de l'hôtel Ivanhoe où tous les participants étaient descendus; on chanta, porta des toasts à la santé de chacun et on se coucha fort tard. Notre camarade Arthur ASSLINGER établi en Angleterre depuis de longues années vint se joindre à la délégation F5 à partir du deuxième jour.

Le retour en Belgique eut lieu le lundi 10 novembre et la traversée se fit cette fois sur une mer plus clémente. Elle vait eu pitié des F5 et de leurs épouses fatigués par trois longues journées mais combien agréables et intéressantes. Il faut remercier tous ceux qui par leur coopération, leur enthousiasme et leur bonne volonté ont contribué à faire de ce voyage un plaisir continu. Remercions en particulier Raymond BLOMME pour ses contacts avec la SNCB, José DELOR pour avoir veillé à nos intérêts en tenant une comptabilité minutieuse des cagnottes et Georges POELAERT pour avoir porté bien haut notre drapeau.

Notre gratitude va aussi à tous les participants anglais, français, polonais et belges qui se sont joints à la délégation F5 et qui, par la parfaite entente et leur comportement ont rendu ce voyage si agréable.

4. JOURNEE DU 11 JANVIER 1976 - REUNION DES COMITES DE LA FRATERNELLE A CHARLEROI.

a) PRESENTS: Le Président Max WALEM, le Secrétaire Roger HARDY, les Présidents Régionaux Jean BARTET, Walter VAN RUYSKENSVELDE, Michel DETANDT et les Membres : Marcel d'HAESE, Henri TILMANT, Guy COTON, Léon DERON, Raymond BLOMME, Oscar GRANDGAGNAGE, Orphée MARNEFFE, Gilbert VAN LIERDE, Raymond DUFOUR, José DELOR, André DUMONT, au total 16 participants.

b) OUVERTURE DE LA SEANCE: La séance est ouverte par le Président Max WALEM lequel présente à tous les F5 et à Leurs familles ses meilleurs voeux et souhaite voir la merveilleuse camaraderie se maintenir au sein de la Fraternelle. Il demande ensuite une minute de silence pour honorer la mémoire du camarade Fernand MASSON décédé récemment. Il formule aussi ses voeux de prompt rétablissement à l'intention du F5 VILLEE.

c) TRESORERIE DE LA FRATERNELLE AU 11 JANVIER 1976:

Le Secrétaire communique la situation de la Trésorerie de la Fraternelle, telle qu'elle découle des informations reçues du Trésorier Robert DERIDOUX, excusé :

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>	
Caisse	: 1.500,-	Dû à l'U.F.A.C.	
C.C.P.	: 3.770,-	(cotisations 1975, soit	
Dû par Charleroi-Centre	: 2.092,50	145 X 25 =	3.625,-
Dû par Mons-Borinage	: 2.556,25	Dû au Secrétaire	
Dû par Tournai-Ath	: 1.836,25	(frais de Secrétariat	
(pour imprmés)		depuis juin 1975)	4.714,-
<hr/>		<hr/>	
Total	: 11.755,-	Total	8.339,-

Il est demandé à TOUS les membres de la Fraternelle de se mettre au plus tôt en règle pour leur cotisation 76. Cela permettra aux Régionales de verser à la Fraternelle la quote-part qui lui revient. Les cartes de membre 1976 seront remises aux membres en règle de cotisation.

d) ASSEMBLEE GENERALE ET BANQUET 1976 DE LA FRATERNELLE.

Auront lieu le dimanche 3 octobre prochain à LEUZE (Hainaut); la Régionale du Hainaut Occidental se chargera cette année de l'organisation de cette journée. Un programme comprenant également la réception des F5 par les Autorités de la Ville de LEUZE, le 3 octobre, sera établi et communiqué à tous. Le Président WALEM remercie la Régionale du Hainaut Occidental.

e) CEREMONIES DE DEPART DES CHASSEURS DE CHARLEROI.

En mai prochain, la Fraternelle participera en délégation aux cérémonies; un programme sera présenté par la Régionale de Charleroi Centre.

f) PLAQUE FUNERAIRE.

Un projet de plaque funéraire est montré par Gilbert VAN LIERDE. Il s'agit d'une plaque en plastic sur laquelle un VG casqué tient l'insigne du 5me Bataillon de Fusiliers et qui porte l'inscription suivante: " ICI REPOSE UN ANCIEN DU 5me BATAILLON DE FUSILIERS VOLONTAIRES DE GUERRE 1914-1945 "

Il est convenu que : chaque Régionale se constituera un stock de plaques;
le coût des plaques sera supporté par le fonds social de chaque Régionale et par des dons personnels.

g) REVENDEICATIONS DES VOLONTAIRES DE GUERRE.

Le Président WALEM donne lecture du cahier de revendications conçu et rédigé par notre camarade Henri TILMANT. Ce cahier comprend les points suivants :

I . Historique du 5me Bataillon de Fusiliers.

II . Revendications suivantes :

- Obtention d'une distinction honorifique américaine pour la participation du 5me Bataillon aux combats dans la 1er US ARMY.
- Prime de démobilisation.
- Statut du Volontaire de Guerre Combattant.
- Réouverture des demandes de reconnaissance des catégories Résistants - Réfractaires.
- Pension pour tous les VG à 60 ans sans dégrèvement (mêmes avantages que ceux accordés aux Prisonniers de Guerre).

Ce cahier sera présenté par le Président WALEM accompagné d'une délégation de F5 à l'organisme CESAC pour consultation.

h) REPLACEMENT DU TRESORIER Robert DERIDOUX.

Celui-ci ayant demandé son remplacement pour motif d'indisponibilité, l'Assemblée décide de donner cette fonction à notre camarade Georges POELAERT, lequel s'est offert pour la remplir.

5. NOUVELLES SOCIALES.

a) OCTROI DES CARTES DE REDUCTION SNCB, SNCV et REGIE DES TRANSPORTS MARITIMES : 50 %

Catégories de bénéficiaires :

Anciens combattants 1914-1918, militaires ex-membres des Forces Belges en Grande-Bretagne, prisonniers de guerre, résistants armés reconnus, agents et auxiliaires des Services de Renseignements et d'Action reconnus, militaires belges qui ont effectué du service au cours des différentes phases de la guerre 1940-1945 et qui sont, de ce chef, titulaires d'une carte des Etats de Services de guerre du Combattant 40-45.

Formulaires de demande:

Ceux-ci peuvent être obtenus auprès du M.D.N. (Office Central de la Matricule) - Ministère des Finances (Administration des Pensions) - Ministère de la Santé Publique (Administration des Victimes de la Guerre) - Ministère des Communications (SNCB, SNCV, Régie des Transports Maritimes).

Ces formulaires précisent toutes les démarches requises pour obtenir la carte de réduction.

Remarque de l'U.F.A.C.

Nous prions nos membres de s'adresser aux guichets des gares de la SNCB après le 15 janvier.

Cette remarque est valable pour les membres de la Fraternelle du 5me Bataillon de Fusiliers.

b) ARTICLES PARUS DANS "BELGIQUE D'ABORD" , ORGANE BIMESTRIEL DE L'U.F.A.C. - NOV / DEC 1975.

- POUR LES VOLONTAIRES DE GUERRE AGENTS DE L'ETAT - TRES IMPORTANT.

L'arrêté royal du 2 juin 1975 (Moniteur du 3 juillet) abolit la discrimination dont sont victimes les Volontaires de Guerre Agents de l'Etat en ce qui concerne leur statut pécuniaire. Dorénavant, les périodes prestées comme Volontaire de Guerre seront prises en considération pour fixation du traitement. Cette mesure produit ses effets à partir du 1er janvier 1974. En vue d'obtenir la révision de leur situation pécuniaire les membres du personnel des ministères adresseront une déclaration au service compétant de leur département, suivant modèle ci-dessous:

Le soussigné.....(noms et prénoms), Demeurant.....(adresse). Déclare avoir servi comme Volontaire de Guerre durant la période du..... au..... Numéro matricule militaire.....A.....le.....(signature)

Pour le personnel civil du Ministère de la Défense Nationale, cette déclaration sera adressée à la Direction du Personnel Civil, Quartier Reine Elisabeth, rue d'Evere, 1140 BRUXELLES.

L'arrêté royal en question redresse donc une grave injustice qui lésait les V.G. agents de l'Etat. Il y a des années que notre Fédération luttait pour obtenir l'abolition de cette discrimination, et c'était une des principales revendications du Front commun F.N.V.G. - U.F.A.C. 40-45.

Nous sommes heureux d'avoir obtenu satisfaction en ce problème important.

- STATUT DU V.G. 40-45.

Certains anciens V.G. qui ont introduit leur demande d'attestation de bénéficiaire du Statut, reçoivent de l'Office Central de la Matricule une lettre les priant de produire une copie du document : "Modèle J - Recrutement" qui leur a été délivré à la signature de leur engagement. La grande majorité des V.G. ne possèdent plus ce document. Dans certaines unités, il a dû être remis à l'entrée en service. Nous avons attiré l'attention de l'O.C.M. sur ce problème. Il semble que l'Office se contente maintenant d'une "déclaration sur l'honneur" indiquant la date de l'engagement. Ceux qui ignoraient cette date peuvent l'obtenir à l'Administration Communale de leur domicile de milice (c'est-à-dire la commune où ils étaient domiciliés à l'âge de 16 ans).

Note du Secrétariat de la Fraternelle du 5me Bataillon de Fusiliers

Au sujet du Statut du V.G. 40-45, il est rappelé que les F5 ont été appelés au Centre de Recrutement à MONS le 28 septembre 1944 et qu'ils sont entrés au 5me Bataillon de Fusiliers le 09 octobre 1944.

6 COTISATIONS 1976.

TOUS les F5 sont priés de bien vouloir s'acquitter au plus tôt de leur cotisation pour 1976.

Il est également fait appel aux anciens membres du 5me Bataillon de Fusiliers qui n'ont pas encore rejoint les rangs de la Fraternelle. Il est rappelé à TOUS qu'ils peuvent faire partie de la Régionale de leur choix; il y retrouveront de vieux camarades et, à l'occasion des réunions et du banquet annuel, l'ambiance de leurs jeunes années.

Vous trouverez ci-après la liste des principaux responsables des Comités Régionaux:

REGIONALE CHARLEROI-CENTRE.

- PRESIDENT : Jean BARTET, rue de Villers ,3 - 6090 COUILLET.
- SECRETAIRE : Oscar GRANDGAGNAGE, Av E.VANDERVELDE, 85 - 6260 BOUFFIOULX.
- TRESORIER : J. VELGHE, rue J.Wauters, 87/5 - 6090 COUILLET.

La cotisation, fixée à 150,- frs, est à verser au C.C.P. 000-1031922-36 du Secrétaire GRANDGAGNAGE.

REGIONALE MONS-BORINAGE.

- Président : Walter VAN RUYSKENVELDE, rue de la Station, 32 - 7430 JURBISE.
- Secrétaire : Guy COTON, rue des Canadiens, 155 - 7020 HYON.
- Trésorier : José DELOR, rue Caty, 61 - 7420 BAUDOUR.

La cotisation, fixée à 150,- frs, est à verser au compte : 270-0401104-62 du Trésorier DELOR.

REGIONALE HAINAUT OCCIDENTAL.

- Président : Michel DETANDT, rue du Parc, 14 - 9600 RENAIX.
- Secrétaire : Léon DERON, rue de Foucaumont, 123 - 7931 VILLERS-St-AMAND.
- Trésorier : Raymond BLOMME, rue des Trois Arbres, 34 - 1180 BRUXELLES.

La cotisation, fixée à 200,- frs, est à verser au C.C.P. 000-0366883-29 du Trésorier BLOMME.

7. MARIAGE.

Nous avons appris le mariage du fils de notre camarade Ralph LEYSEN. Nous présentons à Franz LEYSEN et à son épouse toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur.

Se Coin du 2 Ch

LE 2me CHASSEURS A PIED A RELEVÉ LA 17me COMPAGNIE ATK A SIEGEN.

Officiellement c'est le 1er mars que le 2me Régiment de Chasseurs à Pied a quitté sa bonne Ville de Charleroi pour rejoindre à SIEGEN en Allemagne la 17 Brigade Blindée et remplacer la 17 Cie anti-chars pour devenir Régiment Chasseur de Chars équipé des nouveaux engins JPK (Jacht Panzer Kanon). Quelques éléments du 2 Ch resteront à Charleroi pour achever la remise du matériel. Le jeudi 4 mars, dans la cour d'honneur du Quartier Normandie à SIEGEN, une prise d'armes a eu lieu pour accueillir la Régiment au sein de sa nouvelle Brigade.

Dans la tribune, aux côtés des autorités de la 16 Div et de la 1è Brigade, avaient pris place les Colonels e.r. BURTON, JORIS et WALEM, anciens Chefs de Corps du 2 CH, le Colonel STENUIT et le Major e.r. HONORE, anciens Chefs de Corps de la 17 Cie ATK ainsi que Madame CHASSEUR et une délégation d'Officiers, de Sous-Officiers et de Volontaires de Carrière du 2 Ch venus de Charleroi pour la circonstance.

Le Colonel BEM FLORIDOR, Commandant la 17 Brigade, remercia tout d'abord le Commandant et le cadre de la 17 Cie ATK pour les services qu'ils ont rendus au sein de la Brigade et leur demanda de défilé une dernière fois devant les autorités. Dans une allocution courte mais vibrante, il retraça l'histoire du glorieux 2me Chasseurs à Pied qui réintègre la Brigade après une absence de 14 ans.

Le Lieutenant-Colonel CHASSEUR, Chef de Corps, fit alors son entrée sur la cour d'honneur, précédant le drapeau du Régiment entouré d'un détachement d'honneur, au son de la Marche du 2 Ch et prit place dans le dispositif. Le Commandant de Brigade souhaita alors la bienvenue au sein de la Brigade au Chef de Corps et aux cadres du 2me Régiment de Chasseurs à Pied. La cérémonie se termina par un défilé devant les autorités de toute la 17 Brigade Blindée. Une réception au mess Heideberg clôtura officiellement cette belle journée mais tous les cadres anciens et nouveaux du 2me Chasseurs se retrouvèrent en famille au Club Rubens où le Lieutenant-Colonel et Madame CHASSEUR les avaient invités.

CEREMONIE D'ADIEU AU REGIMENT

L'Administration Communale de CHARLEROI a décidé il y a déjà quelques mois d'organiser une cérémonie d'hommage au Régiment à l'occasion de son départ pour SIEGEN. Elle a demandé à Monsieur Gustave WARMONT de bien vouloir présider le Comité mis en place pour la circonstance. Grand ami du Régiment, Monsieur WARMONT était l'homme tout indiqué pour mener cette mission à bien.

Le programme définitif n'est pas encore établi mais nous pouvons déjà vous dire que cette cérémonie aura lieu à CHARLEROI le samedi 8 mai 1976. La presse donnera en temps voulu tous les détails de cette journée qui débutera par un grand cortège qui partira de la Caserne TRESIGNIES.

Nous invitons dès maintenant TOUS les membres de l'Amicale, des Fraternelles et des Associations jumelées de participer à cette journée d'hommage aux Chasseurs de Charleroi. RASSEMBLEMENT POUR TOUS LES PARTICIPANTS A LA CASERNE TRESIGNIES LE 8 MAI 1976 dès 09.15 heures.

FASTES DU REGIMENT EN 1976.

Officieusement, suite à la demande faite par le Chef de Corps, les Fastes 1976 du 2me Régiment de Chasseurs à Pied auront lieu à SIEGEN les 24 et 25 septembre.

Pour les nombreux amis des Chasseurs qui seront désireux d'y assister il s'agira d'un déplacement de deux jours (vendredi 24 et samedi 25) avec départ très tôt le vendredi et retour dans le courant de la journée du samedi. POUR EFFECTUER UN SONDAGE, LES MEMBRES DESIREUX D'EFFECTUER CE DEPLACEMENT SONT PRIES DE BIEN VOULOIR SE FAIRE CONNAITRE DES MAINTENANT AU PRESIDENT DE L'AMICALE : RUE SPINOIS, 144 Bte 6 - 6000 CHARLEROI.

Nouvelles de l'Amicale

COTISATION 1976.

En 1975, 230 membres sur un total de 770 n'ont pas payé leur cotisation. Ils ont cependant reçu un rappel personnel et ils ont reçu régulièrement le Bulletin. Pour 1976, de nombreuses cotisations sont déjà rentrées et nous remercions très sincèrement les nombreux amis qui ont répondu à notre appel en majorant leur cotisation au profit du fonds d'équipement de l'Harmonie des Chasseurs à Pied. Nous demandons aux retardataires de bien vouloir faire un petit effort et de se mettre en règle le plus rapidement possible. Nous rappelons que la cotisation 1976 reste fixée à 100,-(cent) frs minimum et qu'elle doit être versée au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., Avenue de Philippeville, 188 à 6001 MARCINELLE.

REMARQUE IMPORTANTE: Pour attirer l'attention des retardataires, nous signalons que TOUS les membres qui, au moment de l'Expédition de ce Cor de Chasse, ne seront pas en règle, trouveront une croix (X) rouge à côté de leur nom dans l'adresse figurant sur la page de garde de leur Bulletin.

Suite aux prescriptions des Statuts, les membres non en règle pour le 30 AVRIL 76 seront déclarés démissionnaires.

BANQUET DU 24 JANVIER 1976.

Le banquet Familial qui a suivi notre Assemblée Générale du 24 janvier dernier a remporté un grand succès puisque 425 (quatre cent vingt-cinq) convives avaient pris place autour des tables bien garnies.

Des cloisons avaient dû être démolies pour pouvoir caser tout le monde. Le prix du repas était vraiment très modique; cependant les frais d'une telle organisation sont énormes et les quelques personnes qui n'ont pu se décommander à temps et qui, au dernier moment n'ont pu assister au Banquet, ne pourront pas malheureusement, cette année, être remboursées.

Tombola: vous trouverez ci-après les numéros des lots non réclamés lors du tirage de la tombola qui a terminé la journée du 24 janvier :

0067 - 0253 - 0535 - 0775 - 0802 - 0814 - 0817 - 0926 - 1092 - 1161 - 1170 - 1206 - 1255 - 1283 - 1315 - 1504 - 1657 - 2065 - 2078 - 2109 - 2328 - 2640 - 2512 - 2705 - 2803 - 28 27 - 2950 - 3095 - 3239 - 3251 - 3282 - 3372 - 3629 - 3796 - 3903 - 3927 - 4107 - 4146 - 4276 - 4657 - 4663 - 4854 - 4930 - 4992 - 4905.

Les lots sont à réclamer chez Monsieur André RIGAUD, Avenue de Philippeville, 188 à 6001 MARCINELLE.

EXPOSITION PHILATELIQUE.

Les 14 et 15 février dernier une dernière Exposition Philatélique a été organisée à la Caserne TRESIGNIES avec prévente du timbre commémorant le centenaire du Conservatoire Africain. De nombreux souvenirs ont été présentés aux collectionneurs.

Au cours du vernissage notre Président a tenu à rendre hommage à deux sympathiques Anciens, les Adjudants e.r. BARBIER Maurice et VANDELDELÉ Léopold. Présents dans les rangs du 2^{me} Chasseurs lors de l'entrée du Régiment à CHARLEROI en mai 1919, ces deux anciens avaient été fêtés en 1939 par l'Administration Communale de la Ville et avaient reçu la médaille de la Ville de CHARLEROI. C'est avec beaucoup d'émotion de part et d'autre que le Président leur remit la médaille commémorative du 60^{me} anniversaire de la mort du Caporal TRESIGNIES.

Très émus, les deux Chasseurs remercièrent le Président en termes choisis et l'Adjudant VANDELDELÉ fit don au Musée des Chasseurs de la médaille reçue en 1939.

On prit ensuite le verre de l'amitié en souhaitant un bon séjour à SIEGEN à nos amis du 2^{me} Chasseurs.

HARMONIE DES CHASSEURS A PIED. TOMBOLA.

Lors de la première sortie de l'Harmonie des Chasseurs, le 21 mars dernier, tout le monde a pu admirer les magnifiques tenues de nos musiciens. Tout cela a été possible grâce aux nombreux dons reçus, à la majoration des cotisations 1976 par de très nombreux membres de l'Amicale et par la vente de billets de tombola.

Nous invitons nos membres, encore en possession de carnets de billets, de bien vouloir les renvoyer ou de verser leur valeur au C.C.P. de l'Amicale. Nous signalons également que de nombreux carnets sont encore disponibles auprès de notre Trésorier : il suffit de téléphoner entre 08.00 et 09.30 h au 071/364970 et de passer votre commande; les carnets vous seront immédiatement expédiés. Nous demandons à TOUS encore un effort pour la vente de billets.

Parmi les gros lots nous trouvons : un poste TV couleurs, une moto, un salon, deux statuette en bois d'un sculpteur en renom et plus de 100 lots de valeur.

Le tirage aura lieu le vendredi 25 juin 1976 à 10.00 h à la Salle 4 de l'Hôtel de Ville de CHARLEROI en présence d'un représentant de la Députation Permanente du Hainaut.

Nous rappelons le n° de C.C.P. : 000-0199352-17 - A.N.C.A.P. Av de Philippeville 188 - 6001 MARCINELLE en indiquant " Tombola Harmonie des Chasseurs ".

CLASSEMENT DES BATIMENTS DE LA CASERNE TRESIGNIES.

Suite à la demande qu'il a introduite, notre Président a reçu une réponse très encourageante du Président de la Commission Royale des Monuments et des Sites. La demande a été prise en considération non seulement pour le bâtiment d'entrée mais pour tout le quadrilatère. L'enquête administrative est en cours.

Nous ne manquerons pas de tenir nos membres au courant des suites qui interviendront dans cette affaire.